



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4040236

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 27/02/2024 16H16 C:025094 I:39218
V/REF : 932599
V/Email reçu le Mardi 27/02/2024 à 16H16

SEMCODA
Agence de Trévoux
Le Grandiflora
21 RUE DES MAGNOLIAS
01600 TREVoux

V/REF.IMM. 09320
IMMEUBLE : LA DENT DU LOUP-9320
181, PLACE DU MARCHE
.
01240 MARLIEUX

Vaulx en Velin, le 04 Avril 2024

Référence Marché: M_231009002-1

LOCALISATION : ALLEE N181 MARCHE - LOGEMENT SOUS PASSE TRAVAUX AU RDC
MOTIF : INTERVENIR POUR UNE FOURNITURE D'UN CYLINDRE SÉCURISÉ 30 X 40
(NE PAS LE POSER. LE LAISSER SUR L'ÉVIER) + CRÉMONE PORTE FENETRE
CUISSINE (POUR CHASSIS UN VANTAIL AVEC GÂCHES)

Donneur d'ordre : M. J.P. GIORDANO

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de menuiserie

LE 29/02 A 14H00 :
INTERVENTION A PARTIR DU LOGEMENT SOUS PASS AU REZ-DE-CHAUSSEE
IMPOSSIBLE D'ACCEDER AU LOGEMENT AVEC LE PASS, MR GIORDANO INJOIGNABLE
REPLI DU CHANTIER

LE 05/03 A 08H30 :
RECUPERATION DES CLES A L'AGENCE
INTERVENTION DEPUIS LE LOGEMENT SOUS PASS AU REZ-DE-CHAUSSEE
FOURNITURE D'UN CYLINDRE 30X40 (LAISSE DANS LE LOGEMENT)
DEPOSE DE LA CREMONE POUR COMMANDE CHEZ FOURNISSEUR

LE 06/03 A 13H45 :
INTERVENTION DEPUIS LE LOGEMENT SOUS PASS AU REZ-DE-CHAUSSEE
DEPOSE ET REMPLACEMENT DE LA CREMONE SUR PORTE-FENETRE
MISE EN JEU DE LA PORTE-FENETRE
CONTROLE BONNE OUVERTURE/FERMETURE - RAS
REPLI DU MATERIEL

LE 25/03 A 13H45 :
INTERVENTION A PARTIR D'UN LOGEMENT
POSE D'UN CYLINDRE 30*40
CONTROLE DE BONNE FERMETURE-OUVERTURE

MR JORDANO INFORME NOTRE TECHNICIEN QU'IL A EN SA POSSESSION CYLINDRE
ERRONE



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4040236

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

PREVOIR LA RECUPERATION DU CYLINDRE EN AGENCE
REPLI DU CHANTIER

LE 28/03 A 10H00 :
RECUPERATION DU CYLINDRE - NEGATIF - LES BUREAUX DE L'AGENCE SEMCODA
SONT FERMES

LE 02/04 A 11H15 :
RECUPERATION DU CYLINDRE AUPRES DE MR JORDANO

OBSERVATIONS : CS LCOMPTER Email envoyé le 02/04/24 a 14H15 M. J.P. GIORDANO
DT LCOMPTER Email envoyé le 06/03/24 a 15H38 Mme E. GOMEZ
Suite a donner : OUI. Le 25/03/2024 a 15:11
Suite a donner : OUI. Le 28/03/2024 a 10:14
Suite a donner : OUI. Le 02/04/2024 a 12:20

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel.
Réalisation de l'intervention, conformément aux regles de l'art.
Nettoyage du chantier.
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix
d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	MS00001-Forfait déplacement Ag.Trév.01	2	71,12	71,12
1,00	MS00036-FP.Cylindre/demi cylindre europ.	4		Pour mémoire
1,00	MS00047-Rempl.Crémone verrou 2/3 galets	5	127,01	127,01
1,00	MS00052-Reglage fenetre/porte fenetre	5	50,80	50,80
1,00	MS00036-FP.Cylindre/demi cylindre europ.	7	50,80	50,80
TOTAL H.T.				299,73
T.V.A. a 10,00%				29,97
TOTAL T.T.C.En EURO				329,70

Valeur en votre reglement au 31 Mai 2024



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4040236

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)
Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros
TVA acquittée sur les encaissements.



Bon de Commande

N° : 932599 du 27/02/2024

P-MUT

SEMCODA
AGENCE DE TREVoux
21, rue des Magnolias
Le Grandiflora
01600 TREVoux
Tel:04.81.51.03.10

SERVIMO SAS

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX EN VELIN

Immeuble collectif



Individuel



- 2 ans



Non Conventionné



Fournitures seules



Travaux dits urgents



Si coché, reporter la mention
"Travaux Urgents" sur la facture

**Exemplaire à joindre à la facture
dont le libellé sera conforme
aux instructions figurant au bas de page**

Fournisseur

Référence : 272589-FS0061

Téléphone : 04.78.79.36.36

Fax : 04.78.79.35.35 Mail: centreappels@servimo.fr; servimo@s

Lieu d'intervention

181 PLACE DU MARCHE
01240 MARLIEUX

Référence de la Demande

N°: du

MUTTBAPP Mutations Travaux batis Partie privat.

4

09320-00001-00006-00001 H / Type 3 / RDC

Etage : RDC

01-EE-2212-TRA-61563100

Marché : M - 231009002-1

Délai

Date limite exécution : 13/03/2024

Observations

Mutation du 09/03/24 LS BRANDT / LE SEMCODA

Logement sous passe travaux

Prestation à réaliser	Qté	PU HT	Mt HT	Mt TVA	Total TTC
MS00001 Forfait déplacement	1,00	71,13	71,13	7,11	78,24
MS00036 fourniture d'un cylindre sécurisé 30 X 40 Ne pas le poser. Le laisser sur l'évier.	1,00	50,81	50,81	5,08	55,89
MS00047 Crémone porte fenêtre cuisine pour chassis un vantail (avec gâches) y compris toutes sujétions de pose	1,00	127,01	127,01	12,70	139,71
				Total H.T.	248,95
				Total TVA	24,89
				Total TTC	273,84

SEMCODA rappelle à l'Entreprise, titulaire du présent bon, qu'elle doit veiller au respect des règles de sécurité fixées par le code du travail

Demande de travaux suivie par GIORDANO JEAN-PIERRE (Trévoux) le 27/02/2024

Visa pour bonne exécution
(Nom, Prénom, Date et Signature)

Le Responsable
Nom et Signature

La Responsable d'Agence

Karine COGNET

Facture libellée au nom de SEMCODA

et à adresser en 1 exemplaire à SEMCODA AGENCE DE TREVoux

EDN4



S.E.M.CO.D.A

50, rue du pavillon
CS 91007
01009 BOURG en BRESSE CEDEX
Tél: 04.74.22.40.66

Taxe sur la valeur ajoutée

Attestation simplifiée

1 - Identité du client ou de son représentant

Je soussigné : **SEMCODA**

Adresse : **AGENCE DE TREVOUX 21, rue des Magnolias Le Grandiflora 01600 TREVOUX**

2 - Nature des locaux

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue des travaux :

- ☐ Maison ou immeuble individuel ☒ Immeuble collectif ☐ Appartement
☐ Autre (précisez la nature du local d'habitation)

Les travaux sont réalisés dans :

- ☒ Un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation
☐ Des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage
☐ Des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de millièmes de l'immeuble
☐ Un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse : **181 PLACE DU MARCHE 01240 MARLIEUX**

dont je suis : ☒ Propriétaire ☐ Locataire ☐ Autre (précisez votre qualité) :

3 - Nature des travaux

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation les travaux :

- ☒ N'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement)
☒ N'affectent pas plus de cinq des six éléments de second oeuvre :
Cochez les cases correspondant aux éléments affectés
☐ Planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ☐ Huisseries extérieures
☐ Closions intérieures ☐ Installations sanitaires et de plomberie ☐ Installations électriques
☐ Système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

NB: Tous les autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit

- ☒ N'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher hors oeuvre nette (majorée pour les bâtiments d'exploitations agricoles de la surface de plancher hors oeuvre brute) des locaux existants supérieure à 10 %
☒ Ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction

4 - Conservation d'une copie de l'attestation et des pièces justificatives

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait, et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 19,6 % ou 20,0%) et le montant effectivement payé (TVA au taux de 5,5 %, 7,0% ou 10,0%)

Fait à **TREVOUX**

le **27/02/2024**

Signature du client ou de son représentant

Nadia DIAF

Directrice Gestion Immobilière

Numéro: 932599